



Veilleurs de proximité

jeudi 23 septembre 2010

"Veilleur de proximité" : chacun peut le devenir ; il s'agit simplement de s'engager à prêter attention avec le coeur à ses voisins.

Nous sommes tous conviés à devenir "veilleurs de proximité" !

Pourquoi avons-nous à développer une telle attitude ?

C'est la vocation de tout chrétien, que nous rappellent :

- nombre de textes de l'Évangile : la parabole de l'homme riche et de Lazare (Lc 16,19-31), la parabole du bon samaritain (Lc 10,29-37), le récit du jugement dernier (Mt 25,31-46) et bien d'autres ;
- l'enseignement traditionnel de l'église ; ainsi Jean-Paul II dans sa lettre **"Au début du nouveau millénaire"** (voir le texte [en cliquant ici](#)), ou Benoît XVI dans son encyclique sur la charité **"Caritas in veritate"** (voir le texte de cette encyclique [en cliquant ici](#)) ;
- les orientations diocésaines de notre évêque, et plus particulièrement la première (les retrouver ou les découvrir [en cliquant ici](#)).

Nos paroisses proposent que la solidarité de proximité soit l'un de leurs grands projets pour les années à venir.

Chacun peut devenir un **"veilleur de proximité"** :

- ce n'est pas une nouvelle charge, un nouveau travail, une nouvelle mission ;
- il s'agit simplement de s'engager à prêter attention avec le coeur à ses voisins : donner un sourire, perdre quelques instants, être prêt à un petit service.

Le **"veilleur de proximité"** manifeste la sollicitude envers le prochain que le Christ nous demande. Et il sait que d'autres ont pris cet engagement simple et quotidien.

Cette attitude peut nous aider à la conversion, et nous conduire au Christ et à l'Église. Mais, avant cela, elle transforme et touche celui qui se fait proche.

P.-S.

Contacts :

Secrétariat de Notre-Dame-de-Lourdes